

Nom commercial: Adeps lanae

Numéro de la matière: 260240

Version: 2 / CH

Date de révision: 21.12.2018

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 02.06.20

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Adeps lanae

N° d'article 26024000

Identification de substance / produit

CAS-Nr. 8006-54-0

EINECS-Nr. 232-348-6

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Composant des produits cosmétiques, Substance active pharmaceutique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Autres données

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Aucune mesure particulière.

En cas d'inhalation

Aucune mesure particulière nécessaire.

En cas de contact avec la peau

Nom commercial: Adeps lanae

Numéro de la matière: 260240

Version: 2 / CH

remplace la version: 1 / CH

Date de révision: 21.12.2018

Date d'impression 02.06.20

En général le produit n'irrite pas la peau. Laver à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.).

En cas d'ingestion

Pas de précautions spéciales. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Produit d'extinction à sec, Mousse, Dioxyde de carbone

Moyens d'extinction non-appropriés

Eau pulvérisée

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: fumée; Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Tenir à l'écart des sources d'ignition. Veiller à assurer une aération suffisante. Eviter le contact avec les yeux et la peau.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Ramasser les résidus avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination".

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Danger d'inflammation quand soudage ou contenant vide.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conservier les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité. Conservier dans un endroit frais.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger du rayonnement direct du soleil.

Nom commercial: Adeps lanae

Numéro de la matière: 260240

Version: 2 / CH

Date de révision: 21.12.2018

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 02.06.20

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire

Protection des mains

Non adaptés

Protection des yeux

N'est pas nécessaire

Protection du corps

Ne pas requis.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	solide		
Couleur	jaune clair		
Odeur	caractéristique		
valeur pH			
Remarque	Non applicable		
Point de fusion			
Remarque	N'est disponible		
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition			
Valeur	>	300	°C
Point d'éclair			
Valeur		249	°C
Pression de vapeur			
Remarque	N'est disponible		
Densité			
Valeur	env.	0.95	g/cm ³
température		20	°C
Hydrosolubilité			
Remarque	insoluble		
solubilité(s)			
huile			
Remarque	soluble		
alcool			
Remarque	soluble		

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Nom commercial: Adeps lanae

Numéro de la matière: 260240

Version: 2 / CH

Date de révision: 21.12.2018

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 02.06.20

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Flammes. Protéger du rayonnement direct du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Des agents d'oxydation forts, chlore fluide

10.6. Produits de décomposition dangereux

Fumée, Oxyde et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

Espèces	rat		
DL50	>	16000	mg/kg
Remarque	pas de toxicité		

Corrosion/irritation cutanée

Remarque le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations.

sensibilisation

Remarque Aucune effect de sensibilisation connu.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Remarque Aucun données connues.

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

évaluation Bonne dégradabilité

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation**

Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Généralement pas dangereux pour l'eau.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial: Adeps lanae

Numéro de la matière: 260240

Version: 2 / CH

remplace la version: 1 / CH

Date de révision: 21.12.2018

Date d'impression 02.06.20

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Il n'y a pas de marchandise dangereuse	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.